

Soixante-dix-huitième réunion du Comité exécutif
7-9 juillet 2020

Point 4 de l'ordre du jour
Mise à jour sur le déplacement interne (exposé)

Le document du HCR « [Initiative on Internal Displacement 2020-2021](#) » publié lors de la session du Comité permanent de mars, réaffirme l'engagement de l'Organisation à faire face aux situations de déplacés internes de manière plus décisive, prévisible et efficace. Cette initiative est conforme à la « Politique d'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne » mise à jour en septembre 2019, qui oriente les travaux de l'Organisation dans 33 opérations.

Lors de la soixante-dix-huitième réunion du Comité permanent, le HCR fera le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative sur le déplacement interne, en s'attachant aux quatre domaines liés à ses principaux objectifs :

- *Instauration de bonnes pratiques entre les pays et dans toutes les régions pour éclairer la mise en œuvre de la politique actualisée du HCR en matière de déplacement interne.*

Il convient de prendre note en particulier des interventions en espèces, qui se sont avérées essentielles dans le contexte de la pandémie de coronavirus (COVID-19). Une aide en espèces est fournie dans 13 opérations de déplacés internes, ce qui représente une hausse significative par rapport aux années précédentes, et d'importants contrôles ont été mis en place en ce qui concerne le ciblage et la surveillance post-distribution. Plus de 9 millions de dollars d'aide en espèces ont été distribués en trois mois seulement, ce qui constitue une bouée de sauvetage vitale pour les personnes déplacées, cela leur permettant également de faire des choix et d'accroître leur autonomie.

- *Contribuer à une plus grande visibilité et sensibilisation concernant l'impact du déplacement interne sur les populations touchées.*

Des progrès ont été réalisés à la lumière de cet objectif via différentes mesures, notamment en renforçant les engagements du HCR en matière de leadership de la coordination interinstitutions. Des coordinateurs de groupes sectoriels de protection ont maintenant été affectés dans 32 lieux au niveau national ; des coordinateurs de groupes sectoriels de coordination et de gestion des camps (CCCM) sont en place dans 9 lieux ; et des coordinateurs de groupes sectoriels des abris existent dans 16 lieux. Le HCR a pris la tête du groupe CCCM au Soudan pour répondre à la pandémie de COVID-19 et a renforcé le groupe sectoriel de protection dans la région de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique. En ce qui concerne son engagement opérationnel, le HCR cherche à tirer parti de sa présence sur le terrain pour prôner un meilleur engagement des parties prenantes locales, à savoir les communautés touchées, la société civile et les autorités locales. Au niveau régional, le HCR a entamé des consultations avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sur la ratification, la transposition dans la législation nationale et la mise en œuvre de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala), dans le cadre du Plan d'action lancé à l'occasion du vingtième anniversaire des Principes directeurs relatifs au déplacement interne (GP20).

- *Moyens par lesquels le HCR peut mieux éclairer les stratégies de mobilisation des ressources et l'affectation équitable des ressources.*

Pour atteindre cet objectif, des mesures sont actuellement prises pour améliorer l'analyse des données collectées lors du suivi de la protection et pour établir un lien clair entre l'analyse et le cadre révisé de gestion axée sur les résultats de l'Organisation. Cette approche fondée sur des données factuelles orientera les efforts d'affectation et de mobilisation des ressources du HCR pour 2020 et au-delà. Le déficit de financement des projets dans le monde en faveur des déplacés internes au titre du quatrième pilier du budget-programme biennal pour 2020 est estimé à environ 700 millions de dollars, soit environ 54 %.

- *Nécessité de faciliter un appui ciblant les neuf opérations, dans le cadre de l'initiative sur le déplacement interne, sur des questions thématiques, stratégiques et opérationnelles spécifiques.*

À titre d'exemples positifs à cet égard, on peut citer les nouvelles initiatives lancées en Éthiopie et en Somalie, en coopération avec les autorités et les autres parties prenantes, pour appuyer la résilience des déplacés internes et la recherche de solutions en leur faveur. Le HCR reconnaît l'importance de nouer des partenariats avec les acteurs de développement et d'autres acteurs pour trouver des solutions, notamment en mettant en place des mesures à un stade précoce et en élaborant des programmes intégrés fondés sur des données factuelles. L'approche du HCR en matière de recherche de solutions durables est conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030.